

**Circonscription d'Aix Touloubre**  
**Année scolaire 2021-2022**  
**Ecole Maternelle de La Pomme de Pin La Fare les Oliviers**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE n°3**

**Judi 30 juin 2022 de 17h 45 à 19h30**

**Les personnes présentes ou excusées :**

Enseignantes : Mme **Nathalie Isnard**, Mme **Ludivine Huguenin**, Melle **Julie Peinado**, Mme **Marythie Montero**, Mme **Céline Dahlem**, et Mme **Claire Peybernès** (directrice).

Délégués mairie : Mme **Chantal Garcia** (adjointe à l'éducation), Mr **Alain Agostini** (directeur du Service Sport-Associations-Jeunesse & Éducation), Mlle **Laurine Postiaux** (responsable périscolaire La Pomme de Pin), Mme **Sandra Galtier** (secrétaire Espace Famille et Education), Mme **Nathalie Clauzel** (élue déléguée à l'éducation).

Déléguée DDEN : Mme **Catherine Fanara**.

Parents d'élèves délégués : **Martinez Mélanie**, **Ballester Marion**, **Convers Adeline** et **Tellier Marion**.

Excusées : Mme **Delphine Livar Boutibonnes** (décharge Claire et Céline) et Mme **Marylène Portaneri** (remplaçante Ludivine)

Présentation est faite de tous les participants à la réunion.

**Caractères noirs** : *propos de la directrice ou de l'équipe pédagogique de l'école maternelle.*

**Caractères bleus** : *propos des représentants de la mairie.*

**Caractères verts** : *propos ou interventions des parents d'élèves délégués de l'AIPE.*

**ORDRE DU JOUR**

**1. Bilan de l'année :**

Malgré la situation sanitaire, beaucoup de projets ont été réalisés. Tous les projets réalisés font partie intégrante de nos projets pédagogiques de classes et d'école, et font donc l'objet d'un travail pédagogique en lien avec les programmes de l'éducation nationale.

**3 spectacles de théâtre** (un en octobre, un pour Noël et un en juin sur le jardin potager).

**Fête de Noël, contes à la bougie** (lecture de contes de Noël par 3 enseignantes à la retraite), **fête de la galette** (rondes chantées et goûter), **Prix des A'crocs de lecture** (avec l'intervention de Mme Garcia qui représentait la municipalité et a expliqué aux enfants le principe du vote et de la citoyenneté. Nous la remercions pour cette riche intervention),

**Cinéma** : dans le cadre du projet « école et cinéma » proposé en partenariat avec le ministère de la culture, 3 séances au cinéma de Berre ont été effectuées. Un travail autour de la compréhension et de l'image a été réalisé ultérieurement dans les classes, nous avons acheté les DVD des films visionnés à cette fin.

**Carnaval** : sur le thème du jardin potager. Les parents ont pu assister à ce carnaval, le protocole sanitaire ayant été allégé en fin d'année. Très belle journée conviviale et festive : jeux et goûter dans la cour le matin, et spectacle l'après-midi en présence des parents.

**Projet jardinage** : qui a été notre fil conducteur toute la fin de l'année.

Des plants de légumes et plantes aromatiques nous ont été offerts par l'AIPE que nous avons plantés dans les 3 jardinières du patio (terre végétale mise en place par la mairie), achat de terreau pour les plantations, achat de petits outils de jardinage pour les enfants...

Tous les enfants ont également planté des graines en pots individuels et observé leur pousse.

Les 6 jardinières que nous avons demandées au budget investissement de la mairie n'ont été commandées qu'en juin. Nous les mettrons en place à la rentrée.

Nous n'avons pas pu bénéficier de l'intervention du jardinier professionnel que nous souhaitons faire intervenir en classe (son association ayant changé d'équipe, nous n'avons pas été recontactés comme promis).

Nous souhaitons l'intervention d'Hélène Bertuzzi (animatrice mairie) pour remplacer les interventions du jardinier, mais notre demande d'heures supplémentaires à la mairie n'a pas été acceptée.

[La mairie rappelle la possibilité d'être accueilli par le jardinier de la mairie.](#)

Nous tenons à vivement remercier Hélène pour toute l'aide qu'elle nous a apportée bénévolement tout au long de l'année (lapins, phasmes, dons de plants, aide et conseils divers).

**Sortie de fin d'année** : à Mouriès, petits ateliers autour de la nature organisés par l'association « Chemin faisant » :

Malheureusement, une des 2 sorties a dû être annulée pour cause de fermeture du massif des Alpilles (canicule/risque d'incendie), la sortie n'a pas pu être reportée (pas d'autres créneaux disponibles).

**Liaison maternelle-primaire autour de la lecture et des albums de littérature de jeunesse** : très bon projet, les élèves de l'élémentaire ont travaillé leur lecture orale (projet fluence) et la production d'écrit (petites questions de compréhension).

**Petite kermesse de fin d'année** : Organisée le 30 juin au matin. Les jeux ont été loués à l'association « RécréàJeux », location des jeux et goûter financés par la coopérative scolaire.

## **2. Bilan coopérative scolaire :**

Mme Dahlem qui s'occupe de la comptabilité de l'école présente l'état des comptes de la coopérative scolaire à ce jour :

Pour l'instant le solde de l'école est de 2832 euros.

Vente de mugs au profit de la coopérative de l'école : 663 euros de bénéfice.

***Les comptes étant clôturés au 31 août, les cahiers de comptes seront à disposition des parents délégués en septembre pour vérification, nos comptes sont envoyés également à l'OCCE13 qui vérifie tous les comptes des coopératives scolaires du 13.***

## **3. Budgets alloués par la mairie :**

Le budget alloué par la mairie pour l'année scolaire 2022-2023 est le suivant :

Fournitures scolaires : 41 euros par élèves : 6642 euros pour 162 élèves. Le prix du papier a énormément augmenté (+ 180 %), ce qui impliquera une part plus importante de la dépense papier dans ce budget.

Documentations, abonnements : 150 euros

Petit matériel, matériel de gym : 400 euros

Livres, DVD : 470 euros.

Budget bus : 4200 euros.

Direction : 282 euros

Subvention à la coopérative scolaire : 8 euros par élèves : 1296 euros

Subvention Projet Ecole et Cinéma : 1250 euros (billets d'entrées pour 3 séances par classe)

Budget Investissement : Ont été retenus des demandes : un meuble range doudou, un siège adulte, un chariot roulant, 6 jardinières pour plantations devant les classes dans la cour (commandées en juin, mise en place en septembre). [Ces achats ont pu être financés par une nouvelle subvention du gouvernement pour les demandes de mobilier des écoles.](#)

#### 4. **Sécurité et travaux :**

- Un deuxième exercice incendie a eu lieu le jeudi 10 mars : bon déroulement mais problème d'audition de l'alarme en classe 3.
- Dernier exercice incendie : le 09 juin avec l'intervention des sapeurs-pompiers de Coudoux. Bon déroulement, le problème d'audition dans la classe 3 a été réglé.

##### **Suivi travaux demandés à la mairie :**

- Pose de verrous dans les WC (en cas d'alerte intrusion) : effectuée.
  - Installation de bloque-portes pour 6 portes sortant dans la cour : seuls ceux des 2 blocs WC ont été retenus, ils n'ont pas été encore placés.
  - Système d'alerte intrusion spécifique (type boîtier d'alerte dans chaque classe) : en cours  
[Le coût est de 7500 euros, ce budget a été retenu.](#)
  - Installation d'une sirène d'alarme dans la cour pour alerte incendie : même si le bâtiment est conforme aux règles en vigueur, un système d'alarme lorsque les enfants sont dans la cour est à envisager (pour pouvoir les rassembler de manière rapide et efficace sur les lieux de rassemblement)  
[Ce n'est pas une histoire de sécurité mais de confort. \(Mme Garcia\)](#)  
[Pour le prochain exercice : prêt d'un mégaphone qui permettra d'amener les enfants rapidement vers les lieux de rassemblement.](#)
  - Les barrières en bois autour des arbres plantés dans la cour ont été placées, nous avons pu faire des plantations au pied des arbres.  
[La cour de l'école n'est pas très végétalisée, pourrait-on faire plus d'ombre ?](#)  
[L'architecte de l'école en a la propriété intellectuelle jusqu'en septembre 2025. On ne peut rien faire pendant 10 ans. Nous verrons après cette date ce que nous pouvons envisager comme changements.](#)
  - Films occultants dans la cantine primaire et dans la salle d'accueil maternelle : demande non retenue.
  - Rideaux occultants dans la BCD : demande à mettre en priorité l'an prochain.
  - Rideaux occultants sur les fenêtres en hauteur pour faire le noir dans le gymnase : non retenu.
- Mme Peybernès insiste sur le fait que les spectacles de théâtre se font à cet endroit et que beaucoup de compagnies demandent la pénombre pour leurs représentations, de plus, le soleil donnant largement dans le gymnase, cela augmente la chaleur de la pièce lors des épisodes de chaleur.
- Des détecteurs de CO2 ont été installés dans toutes les classes. Demande de détecteurs dans les dortoirs.  
[Cela a été installé à la demande de l'Education nationale \(Mme Garcia\)](#)

##### **Plan Vigipirate et rentrée des parents dans la cour de l'école :**

En raison du plan Vigipirate en vigueur (« Sécurité renforcée-risque d'attentat »), les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'école. Les deux directrices du groupe scolaire ont interpellé l'inspection académique, la gendarmerie, l'assistante de prévention de la circonscription (Mme Morato) et le rectorat afin de voir s'il est possible que les parents rentrent dans la cour de l'école maternelle pour la dépose et reprise de leurs enfants l'an prochain.

Nous avons reçu une réponse partielle du rectorat mais nous attendons des réponses encore pour pouvoir être sûrs que cela soit autorisé.

Lorsque nous en saurons plus et si nous pouvons organiser cela pour l'année prochaine, les directrices rencontreront la mairie et les responsables du péri-scolaire pour harmoniser et organiser le service.

Un conseil d'école exceptionnel sera convoqué pour entériner et voter cette nouvelle organisation. Les familles seront bien entendu informées.

#### 5. **Rentrée 2022:**

A ce jour, nous avons 152 enfants inscrits définitivement, nous devrions encore avoir des inscriptions avant la rentrée (des parents s'étant manifesté n'ont pas encore déposé leur dossier ou sont en attente de pièces justificatives).

*Classes l'an prochain* : nous organiserons les 6 classes certainement comme cette année : 1 GS, 1 MS/GS,

1 MS, 1 PS/GS, 1 PS/MS, 1 PS avec des effectifs de 24 à 26 élèves par classe (voir plus si inscriptions en cours d'été, il y en a eu 8 l'an dernier !)

*L'équipe l'an prochain* : Mme Delphine Livar reprend son poste de brigade, nous espérons la revoir vite dans notre école lors de remplacements, Mme Ludvine Huguenin a obtenu un poste sur Arles, Mme Marylène

Portaneri reprend son poste de brigade remplacement également, Mme Julie Peinado quitte l'école et attend un poste pour la rentrée.

4 nouveaux enseignants vont être nommés sur l'école : 2 pour la classe 2 et 3, 1 personne qui remplace la directrice, 1 personne qui complètera le 75 % de Mme Dahlem (n'a pas encore été nommée).

**La directrice sera déchargée le vendredi et un lundi sur trois.**

*Un enfant de GS bénéficiera de l'aide d'un AESH l'an prochain.*

*Quelques projets pour l'année scolaire prochaine :*

Nous reprendrons les projets : cinéma, liaison maternelle/primaire autour de la lecture, prix des Acrocs de la lecture, jardinage.

Nous allons essayer de reprendre le prêt de livres de bibliothèque (que nous avons dû annuler pendant les 2 années de covid), projet musique avec une intervenante que nous connaissons et qui viendra faire des séances d'éducation musicale. (février à juin à la maternelle)

***Affectation des enfants dans leurs classes : La classe de l'enfant sera communiquée la veille de la rentrée par mail aux parents (nous n'avons pas le droit de les afficher en dehors de l'école).***

***Listes de fournitures : à la rentrée, il n'y a pas grand-chose à acheter, toutes les classes ont de quoi démarrer leur année.***

## **6. Elections des représentants des parents d'élèves 2022 : Installation de la commission pour les élections de parents d'élèves 2022-2023**

Les élections des représentants de parents d'élèves se dérouleront en début d'année scolaire (en octobre généralement).

Pour les piloter, c'est-à-dire organiser la mise sous pli, le dépouillement, etc..., la commission électorale sera composée de la directrice et de parents volontaires. Nous organiserons cela ensemble à la rentrée.

La directrice propose au conseil d'école que le mode de scrutin soit le vote par correspondance comme cette année.

Cependant, si les élections peuvent d'ici là s'organiser par voie informatique, ce choix pourra être proposé à la rentrée (loi Rilhac).

L'ensemble du conseil d'école entérine cette proposition.

## **7. Questions diverses**

- Nous tenons à remercier Mr Mery, ancien parent d'élève délégué de l'école pour nous avoir imprimé à titre gracieux les livrets de réussite pour les nouveaux élèves arrivés cette année au sein de l'école.

- **Petit parc à côté de l'école (fermeture pour sécuriser côté parking et plus de jeux et bancs)** : à voir avec la municipalité, cela ne concerne pas l'école.

- **Gestion de la chaleur dans les classes** : nous avons eu un ventilateur supplémentaire par classe et des brumisateurs en bombe. Les températures dans les classes restent élevées autour de 30 degrés en temps de canicule. Le problème est récurrent lors de grosses vagues de chaleur.

L'entreprise qui gère l'aération de l'école est venue vérifier le système : elle a augmenté la puissance de la ventilation, le système de rafraîchissement fonctionne, de l'air à 26 degrés sort des bouches en hauteur mais il semble sous dimensionné par rapport aux dimensions des locaux de l'école d'après le responsable de l'entreprise.

**La mairie a demandé un devis pour l'installation de ventilateurs au plafond.**

- **Contenu réel des activités proposées au périscolaire (à part la partie jardinage aucun thème n'est annoncé)** : Les questions concernant le péri scolaire seront abordées lors de réunions spéciales.

- **Usage de la télévision sur la pause méridienne** : comme nous l'avons dit lors d'un conseil d'école précédent, les enfants de l'aile 1 restent dans la salle des estrades le temps du passage aux toilettes par petits groupes pour les 3 classes concernées avant de reprendre la classe à 13h20, cela ne dure qu'une vingtaine de minutes, le temps que tout le monde soit passé aux toilettes. La télé a été également utilisée de manière exceptionnelle lors de la forte vague de chaleur, lorsque tous les enfants ne pouvaient pas tenir sous le préau à l'ombre, et que la salle de la BCD qui n'a pas de rideaux était trop chaude pour accueillir les élèves pour une lecture de contes comme d'habitude.
- **Fréquence du livret de réussites ?**  
Cette année, nous avons rendu le livret 1 fois pour les PS en fin d'année, et 2 fois pour les MS et GS (en février et en juin), comme nous l'a demandé notre inspectrice.  
L'inspectrice changeant l'an prochain, les modalités et fréquences de la remise des livrets peut être changée. Nous vous tiendrons informés au premier conseil d'école l'an prochain.

***L'AIPE a octroyé à l'école une subvention de 600 euros pour aider à financer des projets réalisés cette année : kermesse, spectacles de théâtre et sortie de fin d'année. Nous tenons vivement à remercier l'équipe de l'AIPE pour leur soutien, leur aide et leur investissement tout au long de l'année.***

La secrétaire de séance : **Mme Isnard Nathalie**

La directrice : **Mme Claire Peybernès**

**ECOLE MATERNELLE LA POMME DE PIN**  
55, Chemin de la Pomme de Pin  
13580 LA FARE LES OLIVIERS  
0132538N

